

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	31 (1943)
<b>Heft:</b>	649
 <b>Artikel:</b>	Un secrétariat féminin suisse
<b>Autor:</b>	Martin, Anna
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264986">https://doi.org/10.5169/seals-264986</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION  
Mme Emile GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION  
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne  
Compte de Chèques postaux I. 943

Organes officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—	ANNONCES
* 6 mois	3.50	11 cent, le mm.
ETRANGER	8.—	Largur de la colonne : 70 mm.
Le numéro	0.25	Réductions p. annonces répétées
		Les abonnements partent de n'importe quelle date

Qui peut et n'empêche,  
pêche.

LOYSEL.

Juriste français du XVI<sup>e</sup> siècle.

## Les élections fédérales : Et nous...?

Nous n'avons pas été les seules à le constater : les élections aux Chambres fédérales ne semblent pas avoir suscité cette année beaucoup d'intérêt parmi les représentants du Peuple Souverain. Régime des pleins pouvoirs qui supprime forcément le sentiment de l'initiative chez le simple citoyen ? poids des charges matérielles qui pèsent sur beaucoup ? absence dans bien des cas de luttes électorales vives ? abstention recommandée par des exclus volontaires du scrutin ? toutes ces causes se retrouvent certainement dans cette indifférence placide que n'ont pas manqué de déplorer et de blâmer les chefs de parti.

Bien qu'exclues aussi, mais non pas certes de notre plein gré ! de ces élections, pourtant importantes pour les temps qui viennent, nous, suffragistes, ne sommes pas restées inactives, et avons essayé de tirer parti au mieux de cette occasion de propagande. Conformément aux décisions prises cet été par l'Assemblée générale de Thoune, le Comité Central a publié un texte de feuille volante que notre précédent numéro a reproduit et que les Sections ont utilisé suivant leurs possibilités locales : lesunes, comme Bâle, par exemple, en le distribuant dans les rues les jours ayant les élections, moyen admirable qu'il est bien facile que les règlements de police n'autorisent pas dans tous les cantons ! Bienne, en a réparti 4.000 exemplaires dans les deux langues, Lausanne et Vevey ne sont pas restées en arrière, Genève l'a publié sous forme de réclame dans toute la presse, etc. L'Association vaudoise a également adressé une lettre ouverte aux journaux déplorant l'éloignement des femmes de la chose publique ; alors que, d'autre part, plusieurs Sections, et le Comité Central pour son compte dans les cantons qui ne comptent aucun groupe suffragiste, écrivaient à tous les candidats une lettre attirant leur attention sur ce fait et s'informent de leurs opinions et intentions en matière de suffrage s'ils étaient élus.

Nous n'avons, au moment où ces lignes sont écrites, pas pu avoir connaissance des réponses reçues partout : toutefois, celles des candidats vaudois et genevois (8 réponses vaudoises et 6 genevoises — sur 20 candidats !) que nous avons sous les yeux sont intéressantes.

## Renseignements et conseils de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

A son habitude, cet Office a communiqué ces dernières semaines aux organisations féminines divers renseignements utiles à connaître. Nous signalons spécialement

— une feuille volante très bien comprise sur les meilleurs moyens de récolter et de conserver les légumes d'hiver.

— des conseils toujours de saison pour parer, par l'augmentation de l'emploi du lait, au chiffre si bas, qui fait tant souffrir les ménagères, des rations de graisse (feuille volante N° 4).

— d'autres conseils sur les moyens d'économiser la farine (feuille volante N° 38).

— d'utiles renseignements sur la pisciculture en Suisse qui nous ouvrent des horizons nouveaux : sait-on que nous possédons 45 lacs et 1700 km. de rivières importantes, qui font vivre un millier de pêcheurs professionnels et 40.000 pêcheurs amateurs ? et que ceux-ci nous procurent actuellement 8 millions de kg. de poisson d'une valeur de 10 millions de fr. ? Toute cette feuille volante avec ces considérations d'ordre économique (marché du travail), alimentaire (consommation et poisson), hygiénique (pollution des eaux), est à connaître.

(S'adresser pour ces renseignements d'ordre divers, soit aux Commissions cantonales d'économie ménagère, soit au Service d'Information du Groupe d'économie ménagère, Monbijoustr. 34, Berne).

## Le XXV<sup>e</sup> anniversaire du „Schw. Frauenblatt“

Notre excellent confrère de Suisse alémanique, le Schw. Frauenblatt, qui, pour porter un nom moins compromettant que le nôtre ! n'en dépend pas moins avec vigueur les mêmes causes que nous, vient de fêter à Zurich et à Winterthour ses « noces d'argent ». Nous avons tenu à lui dire immédiatement à cette occasion, avec nos vœux les meilleurs, toute notre reconnaissance, certaine que nos lectrices s'y associent aujourd'hui avec joie.

Car des liens très lointains et très solides nous unissent à notre confrère des bords de la Limmat. Son existence, en effet, a été précédée par celle d'un autre journal féministe suisse, également rédigé à Zurich, et qui, dès 1902, arborait fièrement, sous la direction de Mlle Klara Honegger et de quelques autres suffragistes de la même ville, le titre de Frauenbestrebungen, en sa qualité d'organe de l'Union féministe zurichoise. C'est de ce petit journal mensuel que s'inspira à ses débuts notre Mouvement, comme format, caractères typographiques, présentation, date de parution, etc., et dès leurs débuts, il fut convenu

entre les deux rédactrices que leur matière, leur documentation, leurs informations étaient reciprocement mises à leur disposition dans une action solidaire vers le même but. Mais les Frauenbestrebungen n'atteignirent pas l'âge respectable de notre Mouvement (31 ans exactement maintenant !), et, vers le milieu de l'autre guerre, elles cédaient la place à un autre journal, de plus grand format, de publication plus fréquente, et par conséquent de possibilités plus étendues, qu'une imprimerie d'Aarau projetait de créer sous ce nom moins marqué de Journal des Femmes suisses. Et ce furent alors le mérite et le savoir-faire de quelques féministes argoviennes, dont la rénérable Mlle Flahmann, que de saisir au vol cette occasion unique, et de diriger les intentions et les projets de l'éditeur vers la création d'un journal tel que le réclamaient toutes les féministes de Suisse alémanique.

La première rédactrice pendant trois ans fut Mme Elisabeth Thommen, si connue par ses causeries à la Radio zurichoise et par sa collaboration à des quotidiens politiques ; à qui succéda, en 1921, Mme Helene David (Saint-Gall), longtemps chargée de la revue des événements politiques ; et plus tard, enfin, la rédactrice actuelle, Mlle Emma Bloch, ancienne secrétaire générale de la Frauenzentrale de Zurich. Mais nous pouvons dire qu'avec les unes comme avec les autres, la cordialité, la

confiance, les demandes de nouvelles, les échanges de renseignements et de documentation n'ont jamais cessé de régner entre ces deux journaux frères, qui travaillent pour les mêmes causes.

C'est pourquoi à toutes, à la rédactrice actuelle, comme à celles qui l'ont précédée, au Comité directeur de la Société coopérative du Frauenblatt, que préside Mme Else Zublin-Spiller, et dont notre amie Mme Studer de Gomoens est un membre très actif, comme aux collaboratrices de ce journal, dont quelques-unes sont aussi les nôtres, nous tenons à dire aujourd'hui notre meilleur message et notre gratitude pour l'œuvre accomplie. Paraisson plus fréquemment que nous, s'adressant forcément à un public plus étendu, vu le nombre des lectrices alémaniques comparées à nos Romandes, notre confrère dispose de plus de place, et par conséquent est à même de toucher à des questions que nous sommes obligées de laisser aux quotidiens et aux hebdomadiers, ce que, souvent, nous regrettons. Mais l'essentiel, c'est notre même effort, adapté à la mentalité de nos lectrices respectifs ; c'est la même tâche que nous envisageons de façon analogue, c'est notre idéal commun. Bon anniversaire au Frauenblatt ! et en route pour un nouveau quart de siècle !...

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

convictions, nous aider à échapper à cet impitoyable état !

E. GD.

## Un secrétariat féminin suisse

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé de ce projet dans les colonnes de notre journal, notamment chaque fois que l'une ou l'autre de nos Associations féminines devait, à l'occasion de son Assemblée générale, prendre position à l'égard de cette création. Aussi, maintenant que le projet est près de devenir une réalité — l'Assemblée constitutive est, en effet, convoquée pour le 13 novembre prochain, à Zurich — estimons-nous qu'il est indispensable que nos lectrices aient sous les yeux des précisions plus définies que les comptes rendus forcément succincts que la presse féminine a pu leur donner, ou les récits qu'ont pu leur faire les unes ou les autres des déléguées à ces Assemblées, afin que chacune ait une idée claire et exacte des services que rendra à nos Sociétés féminines suisses et à leurs membres ce nouvel organe de coordination et d'exécution. Ceci pour répondre à des objections qui ont été parfois formulées et à des questions qui n'ont pas toujours pu recevoir de réponse. Mlle Anna Martin, qui fut l'une des initiatrices de ce Secrétariat, a bien voulu nous communiquer à cet effet quelques extraits de la causerie en français qu'elle a donnée récemment dans plusieurs de nos groupements féminins, notamment à Genève, et nous la remercions bien vivement ici pour son obligeance.

Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter encore à ceci une indication spécialement destinée aux membres de nos Sociétés féminines romandes, donc à la majorité de celles qui nous lisent : ce Secrétariat étant un Secrétariat

## ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

## RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENNSEIGNEMENTS  
MOLARD, 11

GENÈVE



## Beveridge...

A côté de son succès retentissant en Angleterre, le fameux « Plan » a obtenu en Suisse aussi une attention toute particulière, et chose rare, croyons-nous, chez nous, où l'on n'aime guère faire état de théories étrangères dans nos affaires nationales, il a même été utilisé comme munition de combat lors de la campagne pour les élections au Conseil National. *Beveridge ! Beveridge ! ...* nous avons trouvé à plusieurs reprises cet appel dans la presse de gauche, alors que celle de droite, ne pouvant éluder la question, répondait en se demandant : *Devons-nous imiter en Suisse le Plan Beveridge ?...*

Question d'ailleurs toute superflue, et qui n'avait de valeur que comme gobe-mouches pour les électeurs naïfs et qui ne réfléchissent pas. Car il n'est personne à notre connaissance qui ait jamais eu l'idée baroque de proposer de copier servilement tout un système si essentiellement anglo-saxon, fait uniquement pour la Grande-Bretagne et correspondant uniquement aux institutions, aux lois et aux coutumes en vigueur outre-Manche. « Le Plan Beveridge ne peut être calqué purement et simplement, écrit catégoriquement *La Lutte syndicale*, relevant les discussions qui ont eu lieu lors de la récente réunion à Genève des secrétaires syndicaux romands ; ce qui importe c'est de s'inspirer de son esprit et de la ferme volonté de son auteur de contribuer au progrès social ». Les adversaires du « Plan » auraient donc pu s'éviter la peine de dénoncer tous les inconvénients de celui-ci s'il était appliqué chez nous, et ce faisant, ils auraient fait preuve de plus de loyauté et de compréhension en énumérant, non seulement ce que la Suisse a déjà fait, mais encore ce qu'elle devrait faire. « Si l'est vrai, comme l'écrivit aussi dans le même journal, René Robert, conseiller national, dont le récent « postulat » sur la communauté professionnelle a été accueilli avec faveur même par certains milieux de droite, s'il est vrai que nous soyons en avance sur l'Angleterre à certains égards,

cela pouve simplement que l'effort que nous aurions à accomplir pour nous doter de ce que Beveridge souhaite pour ses compatriotes, serait plus petit que celui que devront s'imposer les Anglais ». Et l'auteur ajoute cette remarque, parfaitement juste, et qui aurait dû clore la bouche aux objections formulées par ceux qui s'affraient du rôle que pourrait jouer l'Etat, « ...ces services pourraient très bien être organisés chez nous par les syndicats et les sociétés de secours mutuels (donc par l'initiative privée : Réd.) : ce serait même très conforme à nos habitudes et à notre situation particulière... »

Mais pour nous, femmes, il y a plus encore. Il y a tout ce que le « Plan » fait spécialement pour les femmes, et que trop souvent, dans toutes les conférences et tous les rapports, l'on néglige comme d'importance secondaire. Pourquoi? nous le savons fort bien, et Beveridge le dit lui-même : « Si vous voulez la sécurité sociale, c'est à vous qu'il appartient d'agir sur le plan politique ». Or, comme de ce plan politique, nous sommes, femmes suisses, totalement exclues, personne chez nous ne pense utile de parler de ce qui pourrait être fait, non pas en copiant platement, mais en s'inspirant des mesures suggérées par Sir William et en les adaptant à notre situation. C'est pourquoi nous saluons l'enquête entreprise par une de nos amies, qui cherche à comparer la situation économique de la femme anglaise à différents stades de son existence à celle de la femme suisse dans une situation analogue ; et nous devons avouer que, pour ce que nous en savons jusqu'à présent, et contrairement aux affirmations magnifiques de certains discours électoraux, nous sommes dans un état marqué d'infériorité. Comme quoi, et toujours, et malgré que l'on veuille fermer les yeux, l'on en revient à ce que ce vote des femmes, si décrié, si honni, nous permettrait d'accomplir !...

En attendant de pouvoir, chiffres en main, nous livrer à ces comparaisons instructives et de chercher les possibilités de réaliser au mieux de nos moyens encore rudimentaires les réformes que nous estimons nécessaires, nous

estimons indispensable pour nous toutes, suffragistes, travailleuses sociales, femmes de cœur et de raisonnement, de connaître mieux que par les affirmations dont toute une presse nous a nourries ces dernières semaines, les dispositions essentielles touchant les femmes du Plan Beveridge. Un guide remarquablement clair et sûr vient de nous être fourni par la récente publication du professeur Milhaud qu'un compatriote de Sir William habitant Genève a bien voulu analyser à l'intention de nos lectrices. Nous savons d'avance avec quel intérêt on lira son travail. E. Gd.

### Le Plan Beveridge

Lorsque la rédactrice du *Mouvement* me demanda un compte rendu du livre du professeur Milhaud sur le Plan Beveridge, j'en éprouvai un sentiment de plaisir et me demandai pourquoi: n'avais-je pas assez écrit, suffisamment parlé, du « Plan » ? Ce sentiment était certainement dû au fait — combien rare ! — de constater comment l'esprit logique français a su apprécier l'argumentation serrée, et bien équilibrée de cette œuvre magistrale qu'est le *Rapport sur l'Assurance sociale et les services connexes*, et comment la personnalité si vivante du professeur Milhaud a répondu à la bonté, à la compréhension humaine qui émane du rapport Beveridge et en illuminent chaque page. Ils se sont parfaitement compris et Sir William Beveridge n'aurait pas pu choisir un meilleur commentateur. Beaucoup d'entre nous ont assisté aux brillantes conférences où le professeur Milhaud nous a fait part de ses premières impressions sur ce rapport ; conférences où, tout à coup, les conceptions « libération du besoin », « sécurité sociale », « revenu national minimum », « niveau de vie », sont devenues pour nous des réalités saisissantes. Et voici maintenant que, dans une étude, publiée récemment,<sup>1</sup> le professeur Milhaud nous donne un tableau complet et détaillé du Rapport et du cadre historique dans lequel il convient de l'examiner.

<sup>1</sup> Edgard Milhaud, *Le Plan Beveridge*. Les Annales de l'Economie Collective, Genève, 1943, 278 pages, 3 fr. 50.

cités poursuivant des buts similaires. Dans ce cas le Secrétariat leur servirait d'intermédiaire et pourraient, à la rigueur, organiser et diriger cette action commune. Mais en tout temps les associations affiliées au Secrétariat auront le droit de s'adresser à celui-ci pour des conseils, pour la recherche de documentation, pour l'étude plus approfondie de telle ou telle question.

C'est la section N° 3 qui entreprendra l'étude de nos problèmes juridiques et politiques. Elle collaborera — si l'on veut bien la laisser collaborer — soit à la préparation des lois ordinaires, soit à celles des ordonnances émanant de l'économie de guerre ; elle emploiera tous les moyens en son pouvoir pour que les femmes soient mieux représentées dans nos autorités et dans les commissions officielles qui nous intéressent ; bref, elle visera à une collaboration plus étroite de la femme dans la vie publique.

On lui adjointra une 3<sup>e</sup> secrétaire, ce qui lui

permettra de se charger du travail de la première section, tout en continuant l'activité pour suivie jusqu'à présent.

Etant très bien organisé et possédant une installation de bureau complète, il servira aussi de chancellerie aux autres sections.

La direction du Secrétariat est prévue comme suit : Chaque association affiliée aura droit à une déléguée, — celles qui donneront une cotisation considérable peut-être à deux déléguées — à l'Assemblée qui se réunira une fois par an. Cette Assemblée entendra les rapports des diverses

sections sur le travail accompli, acceptera les comptes, votera le budget, fixera le programme d'activité. En outre elle élira la présidente, les Commissions de travail, ainsi que les vérificateurs des comptes.

Le travail des sections sera dirigé et surveillé, soit par 3 Commissions de 5 à 9 membres chacune, soit par une seule Commission subdivisée en trois groupes. Ces Commissions décideront, avec la secrétaire de section, des tâches à entreprendre et de l'organisation de la section. Elles seront responsables de tout ce qui touchera leur secteur.

La direction proprement dite se composera de la présidente de l'Assemblée des déléguées et des présidents des 3 Commissions ; elle prépara l'Assemblée, nommera les secrétaires et les employées, proposées par les Commissions et coordonnera le travail des 3 sections.

Le budget établi prévoit une dépense annuelle de 15 000 fr. pour salaires, location, téléphone, port, matériel de bureau, frais de voyages, en plus des 20 000 fr. déjà nécessaires à l'Office suisse des professions féminines. Comment se procurer ces 15 000 fr. ? Par les contributions des sociétés affiliées, par des subventions fédérales, des dons de particuliers, d'entreprises et d'insti-

tutions.

Pour le début, nous avons tablé uniquement sur les contributions des sociétés ; car pour obtenir des subventions ou des dons, il faudrait déjà pouvoir prouver le genre de travail exécuté. Or, nos sociétés féminines sont toutes pauvres, et il est toujours très difficile de les décider à sortir leurs précieux deniers de leur caisse ! En les invitent tout simplement à nous verser une contribution, nous risquons de recevoir des adhé-

**Papiers Peints DUMONT**  
19 B<sup>e</sup> HELVETIQUE

**Bonnard**  
Nouveautés  
TISSUS  
LAUSANNE

**Que les fleurs de  
Hirt sont donc belles !**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

**À  
Bébé**  
Vevey  
Fils d'Italie  
M. J. J. J.

Maison spéciale de  
LAINES et tous tricots  
mains  
Sous-vêtements  
dames et enfants

**Potion FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

**Le Consommateur**  
soucieux de ses intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

## Le théâtre et les femmes

Berthe Vulliemin : Incognito

*Le premier acte est attrayant, le second torride, le troisième étincelant. Et le public s'enchante de la première réplique. Il est vrai que cette histoire charmante d'une famille de châtelains ruinés, qui usent pour se tirer d'affaire d'un subterfuge innocent et très moderne, est bien faite pour permettre aux spectateurs d'oublier, quelques heures, le grand drame de notre époque et les odieuses comédies qui se jouent autour.*

Berthe Vulliemin, — dont ce sont les débuts prometteurs — a usé, pour développer un argument ingénieur, d'une langue rapide et soignée. Le dialogue est alerte et les « gags » de la meilleure qualité. Le troisième acte témoigne d'une veine policière, caractéristique de l'auteur de la Belle Escalade.

Spectacle frais, jeune, sportif. Incognito, qui fut joué dans un rythme endiable par les acteurs du Théâtre de Lausanne, prouve avec éclat qu'il n'est nullement nécessaire de produire des pièces troubles ou scandaleuses pour gagner le succès. Il suffit d'avoir du talent. Et de cela, Berthe Vulliemin ne manque pas.

Colette MURET.

*Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.*

S. BONARD.

**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité**

**...A GENÈVE**  
Tous les combustibles  
Tourbe.  
Lignite suisse, sans carte.  
Bois 1<sup>er</sup> choix.  
s'achètent chez  
**MAROLF & REY**  
Gare des Eaux-Vives Tel. 4.32.50

**BONNETERIE DURUZ**  
PLACE DES EAUX-VIVES, 5  
—  
**LAINES DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3  
Maison de confiance. Prix raisonnables.

**HOTEL DE LA PAIX**  
LAUSANNE

La plus belle situation  
Son cabaret en vogue  
„AU COUP DE SOLEIL“ avec Edith et Gilles

**CANTON DE VAUD**

**ÉCOLE PARTICULIÈRE**  
Mesdames PIOTET  
Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27  
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux  
On accepte quelques pensionnaires

**BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES**  
COSTUMES ET MANTEAUX

Nouveautés  
Spécialités  
Exclusivités  
LAUSANNE

**IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES**

**Un BAS inusable**  
„Mixte - Cable“ de

**BALUX**  
5, rue du Commerce

## Corsets Clément La Pharmacie MARKIEWICZ

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés  
Tous les genres  
Tous les prix

**TIMBRES ESCOMPTE JAUNES**

sions allant de 5 fr. à 50 fr. au plus, par an, et il nous eût été impossible, de cette manière, d'obtenir plus de 2000 à 3000 fr. au total.

Nous avons donc adopté une autre méthode: les sociétés ont été taxées d'après le nombre de leurs membres et les moyens qu'elles devaient, à notre avis, posséder. Pour les associations professionnelles, la contribution fut fixée à environ 50 cent. par membre. Pour les autres sociétés nous avons établi un barème allant de 5 fr. jusqu'à 100 fr. de contribution mensuelle. Ce système, tout en permettant des versements annuels ou semestriels, présente l'avantage que des sociétés, qui autrement, nous auraient payé 100 fr. par an, nous en donneront 120, et que celles qui auraient donné 50 fr. en payeront 60. La différence, minime pour les donatrices, représentera pourtant un chiffre respectable dans nos recettes totales. Je crois pouvoir dire que les 2/3 au moins de ce qu'il nous faut sont déjà assurés. L'Alliance nous a promis un subside de 4000 fr. par an et ceci pour trois ans, en plus des 2000 fr. qu'elle versera déjà à l'Office central des professions féminines. En outre, elle prendra à sa charge l'achat du mobilier et des machines nécessaires qui resteront sa propriété. L'Association pour le suffrage a voté 2500 fr., également pour trois ans. La Fédération des Sociétés d'employées est prête à garantir 1200 fr.; les Femmes universitaires, 600 fr.; la Société d'utilité publique, 500 fr., sauf erreur. Même la Saffa qui déjà son propre secrétariat bien organisé fournit 600 fr.

Nous n'avons laissé de côté aucune de nos associations suisses. Les sociétés sportives, comme les Clubs d'automobilistes, de skieurs, de gymnastes, d'alpinistes, ont été invitées, ainsi que les groupements politiques, dont deux ont déjà envoyé leur adhésion...

Anna MARTIN.

## Publications reçues

R. HILLARY : *La dernière victoire*, trad. de l'anglais par Charly Guyot, 1 vol. in-16, Delachaux et Niestlé, édit. Prix: 4 fr. 50.

« Un livre de cette guerre qui datera », tel est le jugement porté sur ce volume par une revue suisse.

Un livre de valeur en effet, dû à la plume d'un bon écrivain et qui plus est, un message



## Les Expositions

Marguerite Steinlen

Il s'agit d'une Vaudoise authentique, nièce du peintre des chats. Elle était fixée à Paris; la guerre l'a ramenée dans sa ville, Lausanne, où

tentative d'excès de sollicitude de l'homme pour la femme devant les rigueurs de l'hiver qui vient? ou ne serait-ce pas plutôt qu'en huit lieu on estime pouvoir facilement diminuer la part de la masse de celles qui n'ont aucun droit pour se défendre et dont on n'a pas besoin de la voix pour être élu? Gageons que nos bonnes et douces Suisses n'en continueront pas moins à servir sans murmure partout où elles en trouveront l'occasion. Elles n'en seront que plus légères et peut-être aussi plus sottes.

Jacqueline demande une réponse. — Qui, parmi les lectrices de notre journal, pourra me dire pourquoi, après que : 1. Von nous recommande chaleureusement de consommer du raisin frais en masse (1 kg. de raisin = 1 litre de lait), et que : 2. On annonce partout que les vendanges ont été très belles cette année, il ait été impossible dès avant le 17 octobre, donc en pleine période de récolte, de trouver une grappe de raisin à acheter dans les magasins de Genève? Dois-je en conclure que, malgré tous les efforts de tant de groupements antialcooliques, l'on en est encore chez nous à croire que le vin est l'unique usage possible du fruit de la vigne?

Ainsi, la petite fille aura un manteau de laine 50 % et le petit garçon, un manteau 70 %. Le chef de famille, un pardessus 70 % et son humble moitié, un manteau 50 %. Les écaillles m'en tombent des yeux et je cherche en vain une explication à ce pourcentage notablement inférieur de produit lainex dans les vêtements du sexe dit faible. Serait-ce parce qu'en dépit de leur faible constitution les femmes et les petites filles sont plus réchauffées? serait-ce peut-être une

elle a déjà fait plusieurs expositions. La dernière, à la galerie Valotton, vient de se clore.

L'art de Marguerite Steinlen ne se laisse pas facilement aborder; il est distant, parfois étrange; il apparaît dicté par un intellectualisme fin et certain. Le mètre est excellent; la peinture très vernie accentue encore l'impression de froideur. Il faut s'habituer à cette manière, voir et revoir cette peinture, paysages, souvent composés, natures mortes ou bouquets, très ordinaires, compositions symboliques greffées sur un paysage donné, telle ces *Anges sur les ruines de Naples*. Attardez-vous cependant devant cette nature morte où l'artiste a groupé sur une table tous les fruits de l'automne et vous verrez peu à peu le rouge des rideaux vibrer avec le rose du tapis, et le propos de l'artiste vous apparaître. Regardez ces bouquets d'iris bien sages, bien raides, et un charme discret s'en dégagera lentement. Il y a ce paysage *Petit printemps* qui fait passer sur la peau la sensation désagréable du vent aigrelet qui caractérise le mois de mars. Dans *La cour de la casa Rusta, à Locarno*, l'artiste a su éviter l'écueil de la couleur locale facile pour donner la sensation du soleil et de la chaleur tressiose. Il y avait enfin chez Valotton un de ces dessins pleins de charme, bouquet et menus objets dessinés à la gouache blanche sur un papier vieux-rose, un rien, mais combien précieux!

L'art de M. Steinlen est distant, il ne se livre pas aisément, mais il récompense l'amateur qui fait l'effort de s'y intéresser.

S. B.

E. T.

Alors, on le comprend, cette chute dramatique qui a brisé une carrière, ce n'est pas le point culminant de cette vie. Nous assistons à l'ascension lente d'une âme à travers les révoltes, la souffrance, les épreuves physiques et morales. Un appel retentit tout au long de ces pages, que nous trouvons jalonnées par quelques paroles de femmes, qui semblent bien avoir éclairé et guidé le héros dans sa marche vers la dernière victoire.

E. T.

**Saffa**  
Société Coopérative de cautionnement  
„SAFFA“

La Société coopérative de cautionnement Saffa, héritière directe de la grande Exposition féminine de 1928, a tenu son assemblée annuelle le samedi 23 octobre, à Berne.

Les sociétaires sont au nombre de 529, soit 43 de plus que l'année précédente. Depuis le début de son activité, la société a accordé 580 cautionnements représentant une somme de Fr. 1.414.418; en 1942-1943, elle a cautionné pour Fr. 95.783, en 37 crédits pour des entreprises existantes, trois crédits pour l'ouverture de cabinets médicaux, dentaires et d'ateliers (Fr. 9.000), et deux crédits de 1.600, caution pour caisseuses, gérantes de succursales, etc. Au 30 juin dernier, la Saffa avait accordé, dans le canton de Vaud, 48 cautionnements pour une somme de Fr. 115.800; dans le canton de Genève, 25 cautionnements pour Fr. 52.500; dans le canton de Neuchâtel, 10 cautionnements pour Fr. 28.900. La plupart des cautionnements sont accordés à des entreprises de textiles, confection, mercerie; viennent ensuite les produits alimentaires, les denrées coloniales, les produits agricoles.

La Société a édité une brochure : *Qu'est-ce que la femme doit savoir du cautionnement?* qui a été largement répandue; 34.760 exemplaires ont été distribués. La nouvelle loi sur le cautionnement, entrée en vigueur le 1er juillet 1942, a eu peu d'effets sur l'activité de la société, qui se réjouit de ce que le cautionnement soit devenu

## Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère. Bois tournés et Poteries. Tous travaux faits à la main en Suisse.

**H. CUENOD** Pl. St-François, 12<sup>es</sup> (entresols) LAUSANNE

plus difficile; l'éventualité de souscrire un cautionnement est plus sérieusement discutée, on s'engage avec moins de légèreté que précédemment; le cautionnement par la voie coopérative a pris une impulsion nouvelle.

Les deux bureaux de renseignements financiers l'un à Berne, tenu par Mme A. Martin, l'autre à Zurich, par Mme E. Naegeli, ont accordé 1630 entrevues, fait 240 inspections, dix révisions de comptabilités, donné quatre cours de renseignements financiers et pratiques, et ont donné des conseils pour l'impôt pour la défense nationale et les caisses de compensation. Mme Martin s'est occupée plus spécialement de la création d'occasions de travail pour les femmes.

Les comptes de l'exercice 1942-1943 bouclent par un bénéfice de Fr. 10.104.20, dont est proposée la répartition suivante : Fr. 2.756 en dividende de 2,12 % aux parts sociales, Fr. 7.000 au fonds de réserve et Fr. 248.21 reportés à nouveau.

Le canton de Genève est représenté dans le comité par Mme Suzanne Brenner, le canton de Vaud par Mme Linette Comte, avocate à Lausanne, et Mme Alice Rondon-Silling, à la Tour-de-Peilz. S. B.

## Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 novembre:

GENÈVE : Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, Cinéma Rex, 24, rue de la Confédération, 17 h. 30: *Monsieur Punaise s'en va-t-en ville*, représentation cinématographique au profit du Foyer d'Accueil de la rue Plantamour. Enfants admis: 1 fr. 50. Adultes: 2 fr. 20.

Id. id.: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. Thé. — 16 h. 45: chant et piano par Mmes Korska et Popovitz.

Id.: LAUSANNE : XX<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association suisse des Femmes universitaires, 20 h. 15, Cercle libéral, av. du Tribunal Fédéral: *Lausanne au XVII<sup>e</sup> siècle*, conférence par Mme Delhorbe. — Thé offert aux délégués dans les salons de Mon-Repos.

Dimanche 7 novembre:

LAUSANNE : XX<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association suisse des Femmes universitaires, Palais de Rumine, 9 h. pr.: Affaires administratives (Rapports du Comité, de la trésorerie, des Commissions, élection de 3 membres du Comité, etc.). — 12 h. 30: Déjeuner à l'Hôtel de la Paix. — 15 h.: Visite de la Cathédrale, du Musée du Vieux Lausanne, thé d'adieu à l'Hôtel de Lausanne, ou bien promenade dans les environs et thé en banlieue.

Lundi 8 novembre:

GENÈVE : Soroptimist-Club, 19 h. 30, Hôtel Victoria: Souper mensuel. *Le travail à domicile*, causière par Mme Gourd.

Mardi 9 novembre:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Groupe d'études consacré cet hiver à des problèmes d'ordre social. *La protection de la famille*, causière par M. Ed. Laravoire, directeur du Service médico-pédagogique d'obédience. Discussion.

Samedi 13 novembre:

ZURICH : Buffet de la gare II<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> étage, 14 h.: Assemblée sur convocation des déléguées des Sociétés féminines pour la constitution du Secrétariat féminin des Femmes suisses.

Dimanche 14 novembre:

ZURICH : Buffet de la gare, 1<sup>er</sup> étage, 10 h. 15: Assemblée d'automne du Groupement suisse *La femme et la démocratie*: *Le programme des femmes suisses*. Discussion.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

